

Automne 2025

Numéro 171

Le Petit

AIGULINOIS

— BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-AIGULIN —

> **DOSSIER** : INAUGURATION DU NOUVEAU
CENTRE DE SECOURS

*C'est la
RENTREE!*

www.saint-aigulin.fr

P.6
TCHAO
BÉBERT...

P.8
TRAVAUX D'ÉTÉ
2025

P.15-16
3 NOUVEAUX
COMMERCES



ÉDITO



Quand la rentrée prend des airs de dernier chapitre

Chaque rentrée marque un moment de renouveau, de projets, d'énergie collective. Celle de ce mois de septembre 2025, revêt une saveur particulière ; celle du travail en parti accompli et des défis relevés avec vous : l'occasion de regarder en arrière le chemin parcouru, les projets réalisés et de ceux qu'il nous reste encore à mener sur le temps imparti.

À Saint-Aigulin, la rentrée est toujours l'occasion de saluer nos forces vives : les associations qui reprennent leurs activités qu'il s'agisse de sport, de culture, les enseignants et les équipes éducatives qui accueillent nos enfants, les entrepreneurs et commerçants qui animent le cœur de notre commune, les agents municipaux qui veillent à la qualité de nos services publics, et bien sûr l'ensemble des habitants qui font vivre ce territoire au quotidien. À toutes et à tous, je souhaite une belle rentrée.

“ Un travail
en parti accompli
et des défis
réalisés avec
VOUS ”

Cette année, la rentrée est marquée par des changements dans nos écoles. Côté directions, Madame Anne Trotet prend la tête de l'école élémentaire et le collège accueille son nouveau principal, Monsieur Pierre Faver. En huit ans, cinq chefs d'établissement s'y sont succédé : autant dire que cette arrivée, attendue par les élèves comme par les familles, est un signe d'espoir et de stabilité. Nous leur souhaitons à tous deux la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions et une pleine réussite dans leurs missions.

Côté équipes enseignantes, les effectifs demeurent stables, preuve qu'il fait bon vivre à Saint-Aigulin. Aucune mutation n'est à signaler cette année, à l'exception du départ à la retraite de Monsieur Julien, auquel a succédé Madame Batmal. Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite auprès de ses élèves. Cette continuité dans les équipes constitue un atout précieux pour l'accompagnement des enfants et le lien de confiance avec les familles.

L'été a, lui aussi, apporté un souffle nouveau : les cours d'écoles ont été repensées, modernisées, et surtout adaptées aux grands enjeux de notre temps. Les travaux menés pour améliorer la performance énergétique et développer l'énergie solaire traduisent une ambition claire : préparer l'avenir

en conjuguant confort, économie et respect de l'environnement. Les installations réalisées et les équipements achetés, notamment sur les toitures de nos gymnases ou sur notre piscine, témoignent d'un engagement durable. Produire différemment, consommer moins, préserver nos ressources : autant de défis auxquels nous répondons concrètement, pour transmettre à nos générations futures une commune plus résiliente.

À l'échelle de notre commune, les actions portées dans le cadre de Petites Villes de Demain – habitat, développement économique, mobilités, patrimoine – se poursuivent avec la même exigence et le même esprit de continuité. Car malgré les incertitudes nationales, nous avons toujours fait le choix de l'action collective, en lien avec les forces vives du territoire et au service de l'intérêt général.

En ce début d'automne 2025, deux mots résonnent donc particulièrement : **continuité et transmission**. Continuité, car nous poursuivons notre action avec la même énergie qu'au premier jour, jusqu'au terme de ce mandat. Transmission, car tout ce qui est construit aujourd'hui s'inscrit dans une histoire plus large : celle d'une commune qui se transforme, qui prépare son avenir et qui se nourrit de l'engagement de chacun.

Que cette rentrée soit donc porteuse d'optimisme et d'élan partagé. Continuons ensemble, jusqu'au dernier chapitre, à faire vivre notre commune.

Anne DRIBAUT
Adjointe au Maire

SOMMAIRE



N°171

Bulletin Municipal d'Informations
de la mairie de Saint-Aigulin
1 rue Victor Hugo
17360 SAINT-AIGULIN
Tél. : 05.46.04.80.16
Fax : 05.46.04.88.13

Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée le samedi

Courriel :

contact@saint-aigulin.fr

Visitez notre site :

www.saint-aigulin.fr
Saint-Aigulin-Demain

Directeur de la publication :

Brigitte Quantin

Rédaction :

Anne Dribault

Comité de lecture :

Charline Carré
Hélène Legendre
Claude Garnier

Maquette, mise en page

et impression :

Studio KEVART - Saint-Aigulin

Crédits photos :

Couverture : Nataniel Halberstam
Dépôt légal : n°1217 à parution

Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les
boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas,
contactez le service information
au : **05.46.04.80.16**

Vous pouvez aussi le télécharger
sur le site de la mairie :

www.saint-aigulin.fr

ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les
personnes qui ont collaboré à
l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés à
cette brochure, des erreurs ont
pu se glisser, merci de bien
vouloir nous en excuser. Sous
réserve d'erreurs typographiques.

*En fonction des impératifs
communaux, (délai, espaces
disponibles, etc.) le rédacteur en
chef se réserve le droit de
modifier, raccourcir, ou ne pas
publier, les textes qui lui
parviennent.*

Parution du prochain numéro :
Janvier 2026



4 DOSSIER

Inauguration du nouveau
Centre de Secours de Saint-Aigulin



6 NOTRE COMMUNE

Recensement de la population en 2026

Tchao Bébert...

Chiens & tranquillité : la responsabilité du maître

Travaux d'été 2025

La Grande Quinzaine Commerciale

SABV : Des travaux sur les affluents de la Dronne

Résumé du conseil municipal du 31 juillet 2025



14 VIE LOCALE

École élémentaire Jean Ferrat

Les animations à la Médiathèque

Le salon de toilettage LOVELA

Une nouvelle boulangère sur la commune

Un nouveau photographe : Studio Oh Yapaphoto

Patrimoine local : Parlez-vous gabaye ?

Conseil Municipal des Jeunes



18 VIE ASSOCIATIVE

ASA - AMSA/ Rockschooll - Comité des fêtes

Tennis Club - Abécédaire - Asteur Poker

ARHSA - La troupe Kiproko - Butterfly Cheer

Football Club - Pas et Galop

Théâtre Népomucène - Karaté club - Santé

Don du sang - Amicale des pêcheurs

CCAS et Solidarité Dronne Lary

26 **VIE PRATIQUE**

27 **AGENDA**

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT ...

PERMANENCES DU MAIRE sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Brigitte QUANTIN

PERMANENCES DES ADJOINTS sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Christophe BONNIN

■ Anne DRIBAUT

■ Yves REIGNER

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Dany CELLIER

■ Jacky GARD

■ Jacques JULLIEN

■ Patrice PELET

■ Philippe PERNA

ACTUALITÉ

Inauguration du nouveau Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Aigulin



De gauche à droite : Jean DEMAILLY Président Union Départementale de Charente-Maritime, Didier MARCAILLOU, Stéphane VILLAIN, Hélène LEMESLE, Brigitte QUANTIN et le Colonel LEPAGE adjoint du Directeur.

© J.-L.B.

Le samedi 13 septembre la commune de Saint-Aigulin a vécu un moment fort avec l'inauguration officielle de son nouveau centre d'incendie et de secours. La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Hélène LEMESLE Sous-Préfète, de Madame Brigitte QUANTIN Maire, de Stéphane VILLAIN Président du conseil Départemental du SDIS 17 et Vice-Président du Département de la Charente-Maritime, de Jeanne BLANC et Yves POUJADE conseillers Départementaux, de Monsieur Didier MARCAILLOU Directeur Départemental SDIS 17 des officiers et sous-officiers du SDIS de Charente-Maritime.

Les participants ont pu découvrir les installations modernes du centre à travers une visite guidée. Après les allocutions officielles l'inauguration a été suivie d'un temps de convivialité et d'échanges, réunissant élus,

pompiers, habitants et partenaires autour d'un moment chaleureux, marqué par la fierté collective de ce nouvel équipement.

Le centre, désormais pleinement opérationnel, ne se limite pas à accueillir les 35 sapeurs-pompiers volontaires de la commune et des alentours : il est aussi le lieu d'accueil d'une nouvelle section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP). Douze jeunes, six filles et six garçons, se sont déjà engagés dans cette formation exigeante et valorisante, témoignant du dynamisme et de l'avenir de la filière de secours à Saint-Aigulin.

Lors de son discours Mme le Maire s'est adressé aux Sapeurs-Pompiers de Saint-Aigulin : « Chers Sapeurs-Pompiers, ce centre est le vôtre. Il est conçu pour vous accueillir dans de bonnes conditions, plus de confort et surtout une



De gauche à droite : Didier MARCAILLOU, Stéphane VILLAIN, Hélène LEMESLE et Brigitte QUANTIN.



Les sapeurs pompiers et JSP.

© J.-L.B.

ACTUALITÉ

vraie fonctionnalité. Car derrière les murs et les équipements, il y a votre mission, votre engagement ; protéger, secourir, sauver. Je suis fière que Saint-Aigulin dispose désormais de ce bel outil au service de la sécurité de tous. Puissiez-vous y exercer vos missions dans les meilleures conditions, et avec la reconnaissance que vous méritez »

Mme le Maire remercia sincèrement et chaleureusement le Département de Charente-Maritime seul financeur de cette construction, sur une parcelle cédée gratuitement par la commune.

Cet équipement constitue une avancée importante pour la sécurité des habitants et un symbole de l'engagement de toute une communauté en faveur de la solidarité et du service public.

Les sapeurs-pompiers de Saint-Aigulin ont intégré le nouveau centre de secours, situé 4 allée des Barails, dans la zone artisanal d'Audet.

C'est un ouvrage de 822 m² de surface utile qui est distribué en :

- Un espace technique composé de la remise principale pour l'accueil des véhicules, d'une remise VSAV avec locaux de désinfection et réarmement, de l'aire de lavage extérieure équipée d'un karcher, d'une zone de décrottage, d'un atelier stock, d'une laverie et des locaux techniques pour la chaufferie, le traitement de l'air et le groupe électrogène.
- Un espace administratif et lieu de vie composé de l'accueil, du local alerte, des vestiaires séparés homme et femme, du bureau du chef, d'un bureau collectif conçu pour les autres cadres du centre, d'un bureau de commandement, d'une salle de formation / foyer au rez-de-chaussée ; des chambres pour les hommes et les femmes séparées, d'une salle de musculation, d'un bureau pour l'association et réserves à l'étage.

Le centre de secours compte actuellement 33 sapeurs-pompiers, dont 1/3 de personnel féminin, et a ouvert début septembre, une section de 12 Jeunes sapeurs-Pompiers.

Une journée porte ouverte ouvert à tous, aura lieu le samedi 6 décembre 2025.



Capitaine Christophe Bonnin.

© J.-L.B.



Le nouveau Centre de Secours de Saint-Aigulin.

© Pascal Quévarec



Les JSP et sapeurs-pompiers du nouveau centre.

© J.-L.B.

CITOYENNETÉ

Le recensement de la population arrive !



Du 15 janvier au 14 février 2026, notre commune participera au recensement de la population, une opération nationale organisée par l'INSEE. Des agents recenseurs, missionnés par la mairie, viendront à votre rencontre.

Comment accueillir les agents recenseurs ?

- Les agents sont officiellement recrutés par la mairie et porteront une carte tricolore avec photo et signature du maire.
- Merci de leur réserver un accueil courtois et de leur accorder quelques minutes pour répondre à leurs questions ou remplir avec eux le formulaire.
- Vous pourrez également répondre en ligne, si vous le préférez : l'agent recenseur vous remettra alors vos codes personnels de connexion.

Le recensement : à quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, professions, logement, déplacements, etc.). Ces données, strictement confidentielles,

servent uniquement à des fins statistiques.

Elles permettent de mieux adapter :

- Les équipements publics (écoles, crèches, maisons de retraite, équipements sportifs),
- Les transports,
- Les services de santé,
- Et de façon générale, l'action publique de l'État comme de la commune.

Pas d'inquiétude : aucun impact sur vos impôts

Vos réponses ne sont transmises qu'à l'INSEE et ne sont utilisées que pour établir des statistiques anonymes. Elles n'ont aucune incidence sur vos impôts locaux ou la taxe foncière.

Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs : leur mission est essentielle pour l'avenir de notre commune.

HOMMAGE

Tchao Bébert...



Cet été 2025, la commune de Saint-Aigulin a perdu l'une de ses figures emblématiques : **Albert Sandré**, que beaucoup connaissaient affectueusement sous le nom de « Bébert ».

Ancien conseiller municipal, il a consacré une grande partie de sa vie à la **vie associative** locale. Toujours présent, toujours engagé, il a accompagné de nombreuses structures et de nombreuses générations et donné sans compter de son temps et de son énergie.

Son investissement dans le **club de tennis** restera particulièrement marquant. Pendant des années, Albert Sandré a fait vivre cette association sportive, y insufflant

dynamisme et convivialité, mais aussi un esprit de transmission. Aujourd'hui, avec son départ, c'est une page qui se tourne.

Le conseil municipal tient à exprimer toute sa sympathie et ses pensées à son épouse **Mauricette**, qui prend désormais la suite de ce club cher à son cœur. Nous savons combien l'héritage laissé par « Bébert » restera une source d'inspiration et un moteur pour continuer à faire vivre le tennis et la vie associative de notre commune.

Nous adressons à sa famille et à ses proches notre reconnaissance et notre respect pour l'homme qu'il a été et pour tout ce qu'il a apporté à notre commune.

ACTUALITÉS



Chiens & tranquillité : la responsabilité de chaque maître

Les aboiements persistants d'un chien peuvent affecter la vie des voisins, même si vous n'êtes pas présent pour les entendre.

En tant que propriétaire, **vous êtes responsable** des nuisances causées par votre animal — que ce soit lorsqu'il fait ses besoins ou qu'il aboie trop. Il ne suffit pas d'être absent pour se dispenser de cette responsabilité.

CE QUE DIT LA LOI...

1. Le cadre légal national

L'article R1336-5 du Code de la santé publique interdit tout bruit particulier, notamment par sa durée, sa répétition ou son intensité, qui porte atteinte à la tranquillité du voisinage, qu'il soit provoqué directement ou par un animal sous responsabilité.

2. Le tapage nocturne

Si les aboiements se produisent la nuit (entre 22 h et 7 h), ils peuvent être qualifiés de tapage nocturne. Dans ce cas, le propriétaire s'expose à une contravention de 3 classe, soit une amende de 68 €, et éventuellement à la confiscation de l'animal.

3. Sanction civile et pénale

En cas de nuisance avérée, une amende jusqu'à 450 € peut être prononcée selon les articles R1337-7 du Code de la santé publique, ou R1336-5 selon le contexte.

Le juge peut également imposer des réparations civiles : dommages et intérêts, insonorisation, voire d'autres mesures correctives pour faire cesser les aboiements.

Enfin, le tapage nocturne engage une responsabilité pénale quelle que soit la nature du bruit.

En résumé, propriétaires, vous êtes responsables !

- Votre chien a le droit d'aboyer, mais l'excès — en intensité, répétition ou durée — n'est pas tolérable.
- Vous êtes responsable des nuisances, même en cas d'absence.

QUE FAIRE POUR ÉVITER LE CONFLIT ?

- **Agir à l'amiable**
- **Parlez avec vos voisins.**

Ils ne veulent pas forcément déclencher une procédure, juste retrouver un peu de tranquillité.

- **Envoyer un rappel écrit**

Si aucune amélioration n'est constatée, un courrier

simple (ou lettre recommandée) peut être adressé au propriétaire pour rappeler la gêne et les obligations légales.

- Contacter la mairie

La commune peut faire constater la nuisance via ses adjoints et sous couvert de la gendarmerie qui pourra dresser un procès-verbal.

RECOURS JUDICIAIRE

En dernier recours, vous pouvez porter plainte ou saisir le juge pour faire cesser les troubles et demander réparation (ex. dommages-intérêts, travaux d'insonorisation).



PROPRIÉTAIRES : COMMENT ÉVITER UNE PLAINTE ?

Les aboiements excessifs ont souvent une cause qu'il est possible de traiter.

- L'ennui : un chien seul trop longtemps aboiera par frustration. Il existe

des jouets interactifs, ou des promenades plus fréquentes peuvent équilibrer cette sensation.

- L'anxiété de séparation : certains chiens supportent mal l'absence de leur maître. Un éducateur canin peut aider à corriger ce comportement ;

- Le gardiennage excessif : si le chien aboie dès qu'un passant approche, un travail de socialisation peut limiter cette vigilance excessive.

Protéger votre animal, oui — mais sans nuire à la quiétude de vos voisins. Un chien qui aboie trop, même sans votre présence immédiate, reste une nuisance dont vous êtes responsable. Agissez en maître responsable, pour le bien-être de tous.

TRAVAUX**Travaux d'été 2025 : des investissements ciblés pour entretenir et moderniser**

Cet été, la commune de Saint-Aigulin a engagé une série de travaux indispensables. Des chantiers mesurés, au regard d'un contexte budgétaire contraint, mais nécessaires pour répondre à la vétusté de certains équipements et améliorer le quotidien des habitants.

Une piscine plus économe en énergie

Dès le début de la saison estivale, la municipalité a investi dans une bâche thermique pour la piscine municipale. Ce dispositif simple mais efficace permet de conserver les degrés accumulés en journée et d'éviter les pertes de chaleur pendant la nuit. Résultat : une eau plus agréable pour les nageurs et surtout une économie d'énergie bienvenue pour les finances communales.

Une toiture solaire pour le gymnase de l'école élémentaire Jean Ferrat

Le chantier majeur de l'été s'est déroulé au niveau du gymnase de l'école élémentaire Jean Ferrat, où la toiture a été entièrement rénovée et équipée de 473 panneaux photovoltaïques.

Puissance crête : 215 kWc

Production annuelle estimée : 228 000 kWh

Ces travaux ont inclus la dépose de l'ancien toit, la pose d'un bac acier neuf, le renforcement de la charpente, ainsi que le changement des gouttières et habillages. Cette centrale solaire sera exploitée par la société Mica Solaire et permettra de réaliser des économies notables tout en inscrivant notre commune dans une démarche durable et responsable.

Des écoles mieux équipées et plus accueillantes

Les écoles n'ont pas été oubliées :

À l'élémentaire, le rabaissement des plafonds a été entrepris afin d'améliorer l'isolation et le confort thermique des classes.

À la maternelle, un investissement a été réalisé dans du mobilier adapté aux besoins des équipes et des enfants.

Au-delà de ces travaux, un chantier participatif a réuni parents, enseignants et bénévoles pour embellir les cours d'école : fresques au sol et décoration des portails viennent désormais égayer les espaces de jeux des enfants. Un grand merci particulier à Léa P. et Romane C. deux anciennes élèves de ces deux écoles qui ont prêté mains fortes à ce projet en plus de la patience demandée pour parvenir au bout de ces créations !

Sécurisation du pont du bord de Dronne

Suite à la dégradation constatée sur le soubassement d'un des petits ponts du bord de Dronne, la circulation y est désormais interdite aux véhicules. Le pont reste accessible aux piétons en attendant les travaux de consolidation prévus. Cette mesure préventive est essentielle pour garantir la sécurité de tous.

Démolition et réaménagement au rond-point

Enfin, la démolition de l'ancienne maison située au bord du rond-point a été réalisée. Le terrain a été sécurisé par des barrières qui s'intègrent parfaitement au paysage, marquant la fin de ce chantier.

Ces chantiers reflètent une volonté claire : entretenir nos infrastructures, investir de manière raisonnée et préparer l'avenir de notre commune. Avant de songer à de nouveaux projets, il est indispensable de prendre soin de l'existant, afin de garantir sécurité, confort et efficacité énergétique pour tous.



Moderniser Saint-Aigulin



AVANT



APRÈS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Grande Quinzaine commerciale



Du 27 septembre au 11 octobre 2025

Pendant deux semaines, Saint-Aigulin met à l'honneur son commerce de proximité avec une grande opération commerciale organisée par la commune, en partenariat avec l'ASA et une vingtaine de commerçants partenaires du centre-ville.

202 bons d'achat à gagner de 10 € à 100 €

À partir de 10 € d'achats, un bon de participation vous sera remis par les commerçants partenaires. Il vous suffira d'y indiquer vos coordonnées (nom, prénom, adresse, commune et numéro de téléphone), puis de déposer votre bulletin dans l'une des urnes prévues à cet effet : à la mairie ou à la médiathèque.

Le grand tirage au sort aura lieu samedi 14 octobre 2025 à la mairie à 14h.

Cette action a un double objectif :

- Soutenir nos commerces locaux, acteurs essentiels de la vie du centre-bourg.
- Redonner du pouvoir d'achat aux habitants de la commune et de son bassin de vie.

Nous vous attendons nombreux pour participer à cette belle initiative qui valorise à la fois les commerçants et leurs clients !

ENVIRONNEMENT**Des travaux pour redonner vie aux affluents de la Dronne**

La Dronne, rivière emblématique qui traverse notre commune de Saint-Aigulin, bénéficie depuis 2023 d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) porté par le Syndicat d'aménagement du bassin de la Dronne Aval (SABV). Grâce à un arrêté de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) délivré le 28 juin 2023, des travaux d'envergure peuvent être menés afin de restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques et améliorer la continuité écologique de la rivière et de ses affluents.

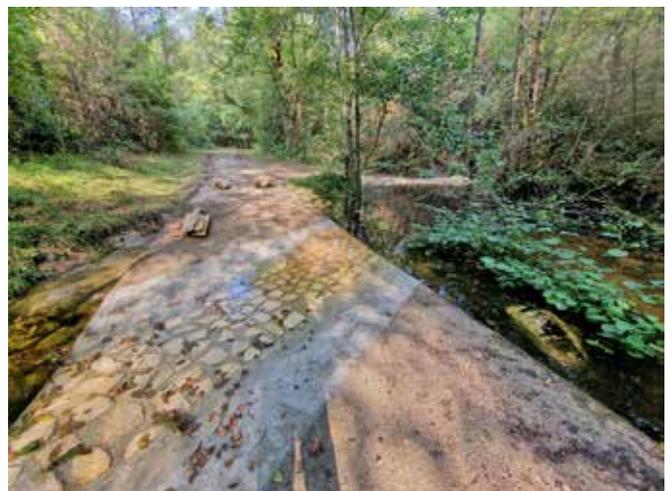
Depuis 2024, le SABV a engagé un important chantier sur deux affluents rive droite de la Dronne : la Mozenne et le Goulor, tous deux traversant Saint-Aigulin et ses environs. À partir de 2025, ce sera au tour de la Mâme, également présente sur notre commune, d'être concernée par ces actions.

Au total, six ouvrages ont été identifiés comme obstacles

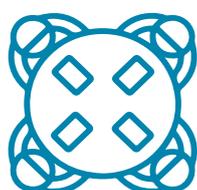
à la circulation des poissons et autres espèces aquatiques : quatre ponts et deux passages à gué. Sur les communes de Saint-Aigulin, La Barde et Chamadelle, ces infrastructures feront l'objet d'aménagements spécifiques. L'objectif est clair : permettre à l'ensemble des espèces piscicoles de retrouver une libre circulation, condition essentielle à la bonne santé de nos cours d'eau.

Ces chantiers, suivis par Valentin B. techniciens de rivière et Gaël P., directeur du SABV, illustrent la volonté de notre syndicat de concilier biodiversité, continuité écologique et qualité de vie au sein de notre territoire.

Saint-Aigulin est activement représentée et impliquée dans cette démarche. Ces travaux contribueront à renforcer l'attractivité de notre commune, tout en préservant le patrimoine naturel qui fait la richesse de la vallée de la Dronne.



11 DANS VOTRE COMMUNE



Séance du 31 juillet 2025

Extraits du Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025

APPROUVE À L'UNANIMITÉ.

OBJET : FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU LOGEMENT 6 AVENUE DE

SAINTONGE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération en date du 06 février 2025 actant la demande de subvention présentée à l'Etat, au titre de la DETR (Dotation d'Équipe-ment des Territoires Ruraux) 2025, pour la réfection du logement sis 6 avenue de Saintonge, pour lequel d'importants travaux de réhabilitation s'imposent.

En complément de cette demande, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention au Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour la réfection du logement sis 6 avenue de Saintonge, au titre de la politique d'aide aux communes et aux territoires, volet maintien du patrimoine, à hauteur de 35%.

Pour rappel, le montant prévisionnel des travaux est le suivant :

POSTE DE TRAVAUX	MONTANT HT	MONTANT TTC
MAÇONNERIE	6 272,73	6 900,00
ISOLATION	16 560,06	17 765,69
MENUISERIES	11 222,45	11 839,68
PLOMBERIE / SANITAIRES	4 874,29	5 361,72
ELECTRICITÉ / VENTILATION / CHAUFFAGE	14 040,91	15 671,37
REVÊTEMENT DE SOL ET FAÏENCE	9 974,20	9 974,20
PLACAGE / PEINTURE	5 677,50	5 677,50
TOTAL	68 622,14 €	73 190,16 €

Le plan de financement modifié serait le suivant :

FINANCEMENT	TAUX	MONTANT (HT)
SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025 (ETAT)	40%	27 448,86
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	35%	24 017,75
AUTOFINANCEMENT	25%	17 155,53
TOTAL	100%	68 622,14 €

Séance du 31 juillet 2025 (suite)

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette demande.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– **Adopte** l'opération et les modalités de financement ;

– **Approuve** le plan de financement prévisionnel ;

– **Approuve** la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-M maritime, au titre de la politique d'aide aux communes et aux territoires, volet maintien du patrimoine, à hauteur de 35%, soit une subvention d'un montant de 24.017,75 €.

– **S'engage** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

– **Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-M maritime.

OBJET : FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉPARATION DE L'OUVRAGE DU CREUX DE GIRAUD

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'effondrement de la buse du Creux de Giraud, Route de Vétille, nécessitant la fermeture de cette voie.

Elle rappelle également la délibération en date du 26 mars 2025 par laquelle le Conseil l'a autorisé à signer la convention avec le Syndicat de la Voirie, pour la réalisation des études préliminaires aux travaux et du dossier loi sur l'eau.

Le montant des études est de 9.615 € HT, soit 11.538 € TTC.

Après estimation, le montant des travaux s'élève à 50.000 € HT, soit 60.000 € TTC.

Au total, le montant de l'opération s'élève à 59.615 € HT, soit 71.538 € TTC.

Afin de financer ces études et travaux, une subvention peut être demandée auprès du CEREMA, au titre du dispositif d'aide Programme national Ponts « travaux », pour un maximum de 60% de la dépense subventionnable hors taxe, soit une subvention d'un montant maximum de 35.769 €.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur ces travaux, ainsi que sur son financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– **Approuve** les travaux de réparation de l'ouvrage effondré du Creux de Giraud, pour un montant total de l'opération de 59.615 € HT,

soit 71.538 € TTC

– **Dit** que pour financer ces travaux, une demande de subvention sera déposée auprès du CEREMA, au titre du dispositif d'aide Programme national Ponts « travaux », pour un maximum de 60% de la dépense subventionnable hors taxe, soit une subvention d'un montant maximum de 35.769 €

– **Dit** que les dépenses non couvertes par les subventions seront assurées par la Commune par de l'autofinancement

– **Mandate** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision

OBJET : DOMAINE PUBLIC : PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN TERRAIN PRIVÉ RUE JEAN BOUIN EN RAISON DE LA PRÉSENCE DE SERVITUDES DE RÉSEAUX

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la situation d'une administrée, dont la propriété est constituée des parcelles cadastrées section H n°898, 977, 978 et section ZP n°14.

Cette administrée est en cours de vente de sa propriété.

Dans ce cadre, elle a proposé à la Commune de lui céder la parcelle cadastrée section ZP n°14, d'une superficie de 7.870 m². Cette parcelle présente un intérêt pour la collectivité, car celle-ci jouxte les parcelles communales cadastrées ZP n°49 et n°50, utilisées pour les diverses manifestations organisées en bas du Village Vacances.

Egalement, au cours du bornage demandé par cette administrée, il est apparu qu'une servitude de réseaux d'eau pluviale et d'électricité existe sur les parcelles cadastrées section H n°977 et n°978.

Elle a proposé à la Commune de procéder à un nouveau bornage, afin de créer une nouvelle parcelle, et de la céder à la commune pour lever cette servitude.

Enfin, elle propose de procéder à un nouveau bornage de la parcelle cadastrée ZP n°14, afin de rattacher la totalité de la mare lui appartenant à sa propriété.

Elle propose à la commune de céder l'ensemble de ces parcelles au prix de 3.400 €.

Après discussion, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– **Donne** son accord de principe pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZP n°14, ainsi que de la parcelle sur laquelle se situent les servitudes, définies après le nouveau bornage,

au prix 3.400 € l'ensemble

– **Mandate** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision

OBJET : DOMAINE : DÉTERMINATION DE LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE BORNAGE DE L'ANCIEN CHEMIN RURAL DE RIGALEAU

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération en date du 14 décembre 2023 actant la cession du chemin rural de Rigaleau aux deux riverains.

Afin de permettre la cession des deux parcelles à créer, un bornage est nécessaire.

Le devis établi par le géomètre Thalès de Coutras présente un coût de 1.695,70 € HT, soit 2.034,84 € TTC.

Après en avoir informé les acheteurs, et avec leur accord, le coût du bornage sera pris en charge par les acheteurs, pour moitié chacun.

Madame le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à procéder au paiement de cette facture, puis de refacturer ces travaux aux acheteurs, pour moitié chacun.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– **Approuve** le devis établi par le géomètre Thalès pour le bornage de l'ancien chemin rural de Rigaleau

– **Dit** que la Commune réglera les frais engagés par ce bornage, d'un montant de 1.695,70 € HT, soit 2.034,84 € TTC

– **Dit** que les travaux de bornage seront refacturés aux deux acheteurs, pour moitié chacun

– **Mandate** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : FINANCES : PRODUIT DE LA VENTE DES TÔLES ALUMINIUM DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal les travaux de réfection de la toiture de l'école élémentaire, pris en charge par la société ELIDDA, qui exploite les panneaux photovoltaïques positionnés sur cette toiture.

Préalablement à ces travaux, les tôles en aluminium présentes sur la toiture ont été enlevées. 2,680 tonnes d'aluminium ont été ainsi récupérées.

Madame le Maire informe que ces tôles ont été revendues à un ferrailleur, au prix de 700 € la tonne, soit une recette de 1.874 €.

Afin de permettre l'encaissement de cette recette, une délibération doit acter la vente. Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette

Séance du 31 juillet 2025 (suite)

décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente des 2,680 tonnes d'aluminium récupérées sur la toiture de l'école élémentaire, au prix de 700 € la tonne, soit une recette de 1.874 €
- **Mandate** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : FINANCES : REFACTURATION DES RÉPARATIONS EFFECTUÉES AU GYMNASSE GUY EPAUD SUITE À DÉTÉRIORATIONS VOLONTAIRES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que deux élèves du collège de Saint-Aigulin ont, dans le courant du mois de mars 2025, détérioré du matériel au gymnase Guy EPAUD, à savoir :

- Un extincteur a été volontairement percuté
 - Une vitre du bâtiment a été cassée
- Les deux élèves ayant été identifiés, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adresser aux parents une demande de remboursement des frais engagés pour les réparations.

Le coût de remplacement de l'extincteur s'élève à 145,44 €.

Le coût de remplacement de la vitre s'élève à 97,50 €, auquel il faut ajouter la main d'œuvre, soit 3 heures de travail à 25 € de l'heure. Le montant total du remplacement de la vitre s'élève donc à 172,50 €.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la demande de remboursement des dégradations volontaires par deux élèves du Collège Bernard Roussillon, à savoir le remplacement d'un extincteur, pour un montant de 145,44 € et le remplacement d'une vitre cassée, pour un montant de 172,50 €
- **Mandate** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande du comptable de la collectivité pour l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables.

Vu l'état et les avis d'autre part, il est demandé au conseil municipal d'accorder décharge au comptable des sommes détaillées dans l'état numéroté 7208151131, pour un montant total de 170,77 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **N'accorde** pas décharge au comptable des sommes détaillées dans l'état numéroté 7208151131, pour un montant total de 170,77 €,

et se prononce contre l'admission en non-valeur de ces produits

- **Mandate** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : GRDF

Madame le Maire informe le conseil municipal que GRDF verse chaque année à la Commune une redevance pour utilisation du domaine public (réseau de distribution de gaz public), conformément à l'article R233-114 du Code Général des Collectivités territoriales modifié par le décret n°2007-606 du 25 avril 2007, ainsi qu'une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de distribution de gaz naturel, conformément à l'article R233-114-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par le décret n°2023-797 du 18 août 2023.

Pour l'année 2025, cette redevance s'élève à 554 €.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur cette redevance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Dit** que GRDF versera une redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel ainsi que pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de distribution de gaz naturel d'un montant de 554 €.

- **Mandate** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : FINANCES : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR GRDF

Madame le Maire informe le conseil municipal que GRDF verse chaque année à la commune une redevance pour utilisation du domaine public (réseau de distribution de gaz public), en contrepartie de l'hébergement d'un concentrateur (antenne pour la télérelève des compteurs gaz).

Pour l'année 2025, cette redevance s'élève à 59,97 €.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur cette redevance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Dit** que GRDF versera une redevance pour occupation du domaine public en contrepartie de l'hébergement d'un concentrateur, d'un montant de 59,97 €.
- **Mandate** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : REDEVANCE CONTRACTUELLE

DE CONCESSION : GRDF

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre d'un contrat de concession signé le 1^{er} janvier 2018, d'une durée de 30 ans, confiant à GRDF la distribution publique de gaz naturel, une redevance de fonctionnement dite « R1 » est versée à la Commune.

Pour l'année 2025, cette redevance s'élève à 1.850,60 €.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur cette redevance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Dit** que GRDF versera une redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel ainsi que pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de distribution de gaz naturel d'un montant de 1.850,60 €.

- **Mandate** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : BAIL EMPHYTÉOTIQUE RELATIVE À LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN FERRAT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1311-2 ;

Madame le Maire rappelle que la Commune est propriétaire de l'école élémentaire Jean Ferrat située 2 avenue de Saintonge 17360 Saint-Aigulin.

La Société MICA SOLAIRE SAS, spécialisée dans la pose de panneaux photovoltaïques, a proposé à la Commune de procéder à la réfection intégrale de la toiture de l'école, à ses frais, et d'y poser des panneaux photovoltaïques. Cette opération est possible à la condition que la Commune donne à bail emphytéotique à la Société MICA SOLAIRE SAS la partie de la toiture de l'école élémentaire, pour une durée de 30 ans.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer le bail emphytéotique relatif à cette opération, et de l'autoriser à mandater l'office notarial de la Dronne, Maître Caroline BOURDIN, pour la représenter lors de cette signature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** Madame le Maire à l'effet de signer le bail emphytéotique, d'une durée de 30 ans à compter du 05 août 2024, avec la Société MICA SOLAIRES SAS, relatif à la toiture de l'école élémentaire Jean Ferrat

Autorise Madame le Maire à mandater Maître Caroline BOURDIN, notaire à Saint-Aigulin, pour la représenter lors de cette signature

Mandate Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



La rentrée à l'école Jean Ferrat : quelques changements pour cette année

Après un bel été, enseignants et élèves ont repris leur cartable pour retrouver le chemin de l'école.

Le départ de M. Jullien à la retraite, après plus de 30 ans passés à Saint-Aigulin, marque un tournant pour l'équipe enseignante. C'est, en effet, un pilier de l'école qui s'en va. M. Jullien savait nous raconter l'histoire de l'école : l'évolution des bâtiments, des enfants, les voyages et différents projets. Il apportait beaucoup à l'équipe de par son expérience, ses idées, son calme...

M. Francout a lui fait le choix de laisser la direction pour s'investir dans d'autres projets. Il a assuré cette fonction pendant 7 années avec beaucoup d'engagement, de sérieux et de bienveillance envers les collègues et les familles. J'essaierai cette année de prendre sa suite en faisant au mieux pour assurer cette responsabilité.

La rentrée s'est effectuée dans une école rénovée pour le confort de tous et des économies d'énergie. La municipalité, les employés communaux et différentes entreprises se sont relayés tout l'été : réfection des toitures, rabaissement des plafonds dans les classes, changement des huisseries du gymnase, peinture d'une classe, des lignes dans la cour, décoration du portail...

Nous sommes heureux d'accueillir Mme Batmalle qui assurera la classe de CE1-CE2 ainsi que Mme Raynal qui revient au sein du RASED (réseau d'aide pour les enfants en difficultés).

L'équipe enseignante est secondée par la présence de deux AESH, Damien Auberti et Fatoumata Tounkara ainsi qu'un service civique devrait être rapidement recruté. Notons l'aide très précieuse apportée par Monique Blasquez, Sandra V. et Sylvie V. ainsi que le personnel communal qui intervient pour le compte de l'école. Cette rentrée s'est faite sans Marie José G. à qui nous souhaitons de se rétablir rapidement.

Les 132 élèves ont été répartis dans les 6 classes :

- 19 CP avec Mme MARTINHO**
- 22 CP-CE1 avec M. GONZALVO**
- 22 CE1-CE2 avec Mme BATMALLE**
- 23 CE2-CM1 avec Mme GRANGER**
- 23 CM1-CM2 avec M. FRANCOUT**
- 23 CM1-CM2 avec Mme TROTET**

Comme chaque année, l'école participera aux différentes activités sportives (rencontres USEP, classe de voile...), culturelles (Micro-Folie, expositions à la médiathèque...) et communales (commémorations, marché de Noël, carnaval...). Toutes ces activités permettent à chaque élève de grandir en développant de multiples compétences : s'ouvrir sur le monde, apprendre à vivre ensemble, accepter les différences, développer la curiosité, s'entraider...

Toute l'équipe souhaite une très bonne année scolaire à l'ensemble des élèves.

Anne Trotet au nom de l'équipe enseignante



CULTURE POUR TOUS

Les animations à la Médiathèque

Depuis le début du mois de septembre, les animations ont commencé. En cette période de rentrée, le nouveau Fil rouge des médiathèques du réseau de Haute Saintonge est « Musiques ».

La médiathèque a accueilli le samedi 20 septembre 2025 le spectacle gratuit pour les enfants à partir de 5 ans, « L'Aventure musicale et animale de Charlie Dada » présenté par Paul Boudault. Animation

Puis, mercredi 24 septembre les enfants sont venus fabriquer un instrument de musique à partir d'objets déjoués.

Le 18 octobre, nous recevons Myriam Bahègne pour une relaxation musicale à 10h. Cette animation est réservée aux adultes sur réservation au 05 46 04 35 78 ou mediatheque.staigulin@gmail.com.



Et le 22 octobre présentation du Kamishibai Violetta et Rigoletto à partir de 5 ans. Attention les places sont limitées.

Le mot japonais Kamishibai signifie littéralement : « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des planches illustrées que le conteur fait défiler dans un théâtre ambulant en bois, appelé le butai.

Du 4 au 22 novembre vous pourrez découvrir une exposition « Musique et Cinéma » prêtée par la Médiathèque départementale de Saintes.

Le 12 novembre nous retrouverons Myriam Bahègne pour un atelier enfant autour des musiques du monde.

Et pour terminer l'année, mercredi 3 décembre, « Guitar Hero avec la Wiiu » pour jouer de la guitare devant un vrai public et participer à des concerts Live !



Le programme de toutes les animations « Musiques » du Réseau est disponible à la médiathèque.

Et bien entendu chaque mois, vous pouvez venir découvrir une sélection de nouveautés de livres au rayon romans, policiers...

A bientôt au plaisir de vous accueillir !



Médi@thèque
de Saint-Aigulin



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Ouverture du salon de toilettage LOVELA

C'est avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que j'ai le plaisir d'annoncer l'ouverture de mon salon de toilettage LOVELA à Saint-Aigulin.

Amoureuse des animaux depuis toujours, j'ai souhaité créer un lieu chaleureux, doux et rassurant, où chiens et chats seront accueillis avec bienveillance et professionnalisme.

Mon objectif est simple : offrir à vos compagnons à quatre pattes un véritable moment de détente et de bien-être, dans une ambiance apaisante. Chaque animal est unique et mérite une attention particulière : je prends donc le temps nécessaire pour que la séance de toilettage se déroule dans le respect de son rythme et de son confort.

Au salon LOVELA, différentes prestations sont proposées : toilettage complet, bains, tontes, coupes ciseaux, mais aussi de petits soins d'hygiène indispensables (coupe des griffes, nettoyage des oreilles...), ainsi que des massages canins. Vous trouverez également un petit espace de vente de produits de soin.

Ce projet est avant tout une passion transformée en métier, et j'ai à cœur d'offrir aux habitants de Saint-Aigulin et des alentours un service de proximité, professionnel et bienveillant. J'espère que le salon deviendra un lieu de confiance, où maîtres et animaux se sentiront bien, comme à la maison.

Je remercie déjà toutes les personnes qui m'ont soutenue dans cette belle aventure et je serai ravie de vous rencontrer très prochainement pour prendre soin de vos fidèles compagnons.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, n'hésitez pas à passer directement au salon ou à me



contacter au :
06 30 33 99 53 ou par email : lovela.toilettage@gmail.com

LOVELA – Salon de toilettage :
43 rue Victor Hugo - 17360 Saint-Aigulin

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 8h30 – 12h / 13h – 17h30
- Mardi : 8h30 – 12h / 13h – 17h30
- Jeudi : 8h30 – 12h / 13h – 17h30
- Vendredi : 8h30 – 12h / 13h – 17h30
- Samedi : 8h30 – 15h

Fermé les mercredi et dimanche.

ARTISAN BOULANGÈRE

Une nouvelle boulangère sur la commune



Laurence ODOT, de la Ferme du Petit Mondain, a récemment créé son entreprise en tant qu'artisan boulangère sur la commune.

C'est un projet de longue date. En effet, trois années ont été nécessaires pour concrétiser son rêve. Il lui a fallu d'une part passer un CAP de boulanger en candidat libre et d'autre part rénover la pièce qui lui sert de fournil.

Son objectif est de pouvoir proposer à la clientèle de son mari Mathieu, éleveur de volailles et œufs Bio, des produits complémentaires lorsqu'ils viennent à la Ferme.

Ainsi, les clients peuvent désormais acheter ses pains bio, au levain, cuits au four à bois, tous les vendredis de 17h à 19h, en même temps que les volailles.

Trois sortes de pains leur seront proposés :

- 1 tourte de Campagne composé de farines de blé T65 et T80 et de seigle T170
- 1 pain Tradition composé de farine de blé T65
- 1 pain Tradition aux graines composé de farine T65 et d'un mélange de graines bio (Lin brun, lin jaune, tournesol, pavot bleu, millet et sésame)

Les farines viennent de producteurs locaux pratiquant une agriculture biologique (Saint-Privat en Dordogne et en Sud-Charente).

Vous pouvez passer commande au 06 52 89 68 36, le mercredi pour la fournée du vendredi ou par mail : lefournildupetitmondain@gmail.com

PHOTOGRAPHIE

Un nouveau photographe sur la commune

Jean-Christophe SANZ ouvre son studio photo à Saint-Aigulin !

Passionné par l'image et fort d'une solide expérience dans la photographie artistique et événementielle, Jean-Christophe Sanz vous accueille désormais dans son tout nouveau studio photo à Saint-Aigulin, au cœur de la Charente-Maritime.

Que vous soyez à la recherche d'un souvenir de famille, d'un portrait professionnel ou d'un reportage complet pour votre mariage, Jean-Christophe met son œil affûté et sa sensibilité artistique au service de vos plus beaux moments.

Services proposés :

- Photos d'identité conformes aux normes officielles (carte d'identité, passeport, permis de conduire...)
- Reportages de mariage sur mesure, pour capturer chaque émotion de votre grand jour
- Photos scolaires individuelles et de groupe, avec une touche professionnelle
- Portraits de famille en studio ou en extérieur
- Séances nouveau-né douces et sécurisées, pour immortaliser les premiers instants
- Portraits artistiques, retouches et impressions de qualité

Situé au cœur de Saint-Aigulin au 90 rue Victor Hugo, le studio est un espace chaleureux et moderne, pensé pour vous mettre à l'aise et révéler le meilleur de vous-même.

Ouvert les : mercredis, vendredis et samedis matin, Jean-Christophe vous reçoit avec professionnalisme et bienveillance pour créer des images qui vous ressemblent.



Informations et renseignements :
Studio Oh Yapaphoto
 E-mail : jc.sanz@outlook.com
 Tél : 06 51 77 86 43

**PHOTOGRAPHE
 SAINT AIGULIN**
Jean-Christophe Sanz
 90 Rue Victor Hugo Saint Aigulin

**PHOTO IDENTITÉ
 REPORTAGE DE MARIAGE
 PORTRAIT FAMILLE, NOUVEAU NÉ
 ÉVÉNEMENTIEL**

0651778643
jc.sanz@outlook.com



AGRÉÉ PRÉ-DEMANDE
 DU PERMIS DE CONDUIRE
AGENCE NATIONALE DES TITRES DÉLIVRÉS



Agencement
 SERVICES
 EN LIGNE
 ANTS



www.facebook.com/ohyapaphoto

PATRIMOINE LOCAL

Parlez-vous gabaye ? « Ole le bias parlanghe »

Dans le projet proposé par la commune : un calendrier de l'Avent géant pour transmettre notre mémoire collective, voici plusieurs cartes postales qui furent éditées au début du siècle dernier mettant en avant la célèbre « Foire de Saint-Aigulin ».



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'est la rentrée et le CMJ reprend ses activités :

Les jeunes élus préparent une boîte à livres qui sera installée dans le kiosque.

Après le succès de l'an passé, ils organiseront à nouveau une manifestation pour fêter Halloween le vendredi 31 octobre.

Le 11 novembre ils seront présents à la cérémonie commémorative au monument aux morts.

HALLOWEEN

VENDREDI 31 OCTOBRE



CMJ : CEST QUOI ?

Le CMJ de la commune de Saint-Aigulin résulte de la volonté de la municipalité d'associer le plus grand nombre de jeunes, quels que soient leurs origines, leur milieu social et leurs opinions, au dialogue avec les autres, avec les adultes, et à participer à la vie de leur commune.

Il est né également de l'engagement de la municipalité à reconnaître aux jeunes la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité, de leur donner toute la place qu'ils méritent, d'écouter et d'entendre ce qu'ils ont à dire, de les accompagner dans leurs projets.

Enfin, en référence à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le CMJ contribue à favoriser un accès durable à la citoyenneté.



ALLIANCE SAINT-AIGULINOISE

Les marchés nocturnes incontournables sur les bords de la Dronne

Nos marchés nocturnes existent déjà depuis plusieurs années, et attirent toujours chaque été de nombreux touristes et locaux. Une opération qui permet entre autres de dynamiser le commerce dans notre commune.

Pour ces deux marchés nocturnes, cette année encore, le succès était au rendez-vous.

Nous avons participé au Forum des Associations le dimanche 7 septembre.

Nous nous consacrons à la préparation de notre **Marché de Noël** qui aura lieu sur deux jours, les **13 et 14 décembre**. La patinoire sera présente ainsi que des nouveautés. Nous vous tiendrons informés par nos moyens de communication habituels : panneaux arborant le village et notre page Facebook.

Nous espérons de tout cœur que vous avez passé un bon été en notre compagnie et nous nous disons « à très vite !!! »

L'équipe de l'ASA

LA RENTRÉE AU KAYAK ET À LA ROCKSCHOOL

Nous repartons pour une nouvelle saison 2025/2026 riche en concerts et en apprentissages.

CÔTÉ ROCKSCHOOL

Les cours ont repris à partir du 15 septembre. C'est désormais l'association Spark 17 qui prend en main la Rockscool, qui comprend trois intervenants.

Lochlan assure les cours de batterie, guitare, basse et les ateliers de jeu en groupe.

Lydia, que nous accueillons cette année, dirige la chorale Pop/Rock Les Rolling Dronne's et assure les cours de clavier pour les débutants ainsi que les ateliers d'éveil (4/5 ans) et les P'tits Rockeurs (6 ans)

Priscille, quant à elle, gère les cours de chant et également de clavier.

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année.

Nos tarifs :

- 200€/an pour l'éveil
- 300€/an pour les cours d'instrument, le chant et les ateliers de jeu en groupe.
- 170€/an pour la chorale Pop/Rock
- Et une adhésion de 10€

Notre concert Rockscool est d'ores et déjà programmé au samedi 13 juin 2026.

CÔTÉ KAYAK

Au programme cette année :

- Soirée Rock alternatif le 31 octobre 2025
- Soirée Hard/Rock le 6 décembre 2025
- Soirée Punk/Métal en février 2026 (date à définir)
- Soirée Trip Hop atmosphérique et Rock indé poétique et contemplatif en avril (date à définir)

Nous allons également très bientôt mettre en place des scènes ouvertes. Pour promouvoir l'ouverture, l'accueil et le partage.

Une très belle année musicale en perspective !



APPEL À BENEVOLES

Tu aimes la musique, le partage et tu aimerais donner de ton temps pour l'organisation de concerts ?
L'AMSA a besoin de toi !

Les missions possibles d'un bénévole à l'AMSA :



- Affichage
- Service au bar
- Billetterie
- Repas Artistes/Bénévoles
- Entretien de la salle Kayak

Pour plus d'informations :
Assemblée générale ouverte 28/09 à 10h30 la salle Kayak de St Aigulin
Par mail : lekayak.assoamsa@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Bilan des manifestations de cet été



Fête de la musique

Cette année malgré la forte chaleur de ce 21 juin, nous avons tout de même organisé la fête de la musique sans feu de Saint-Jean ni de retraite au flambeau pour éviter tout risque lié au feu le bal gratuit animé par Blue Night a enflammé la piste de dance du théâtre de verdure !

Soirée du 13 juillet

La traditionnelle soirée moules frites organisée par l'équipe du comité des fêtes, a été une réussite avec - au compteur - 170 Kg de moules cuisinées et 100 Kg de frites.

Pour clore cette soirée, un magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité a été projeté et c'est ensuite DJROMA qui a animé le bal qui a clôturé cette soirée.

Le 15 août

Les conditions météorologiques ont conduit la préfecture de la Charente-Maritime à interdire par voie d'arrêté tout feu. Par conséquent, la soirée Méchoui et le feu d'artifice du comité des fêtes ont été annulés aux vues des conditions de forte chaleur et de sécheresse associée.

Notre équipe du comité des fêtes vous donne donc **rendez-vous le 3, 4 et 5 octobre** pour la fête des vendanges et la traditionnelle brocante organisée le dimanche.

Merci à tous les bénévoles et leur engagement pour faire de ces RDV festifs des vraies réussites. Et merci à la municipalité et à ses employés communaux pour leur aide lors des manifestations.



TENNIS CLUB

Le nouveau bureau du Tennis Club de Saint-Aigulin.



Le Tennis Club de Saint-Aigulin a tenu récemment son Assemblée Générale.

À cette occasion, le club a tenu à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes ainsi que la Mairie de Saint-Aigulin pour son précieux soutien. Cet engagement témoigne du lien fort qui unit le club à sa commune et à ses habitants.

Le nouveau bureau élu se compose ainsi :

- Président : Descombes Serge
- Vice-présidente : Audureau Laura
- Secrétaire : Soulard Léa
- Secrétaire adjointe : Sesques Océane
- Trésorière : Hervoix Caroline
- Trésorière adjointe : Sandre Mauricette

Un hommage à Bébert

Ce moment a aussi été marqué par une pensée émue pour Bébert, ancien président et véritable pilier du club. Plus qu'un dirigeant, il fut un ami et un rassembleur. C'est grâce à lui que cette grande famille du tennis est née à Saint-Aigulin, autour de valeurs de solidarité, de passion et de partage. Pour tous, le club restera ce lieu de jeu, de vie et d'amitié qu'il a façonné. « Nous continuerons à faire vivre ce club avec la même énergie et le même esprit qu'il nous a légués. Pour lui. Pour tout ce qu'il nous a donné », a souligné le bureau.

La reprise des activités Le Tennis Club se tourne désormais vers la nouvelle saison avec enthousiasme.

École de tennis (à partir de 7 ans)

- Inscriptions : mercredi 10 septembre de 14h à 16h30
- Reprise des cours : mercredi 17 septembre
- Infos et inscriptions auprès de Laurent : 06 98 84 61 53

Entraînements Hommes

- Reprise : samedi 30 août à 10h
- Infos : Laura 07 86 27 62 72 ou Laurent 06 98 84 61 53

Entraînements Femmes

- Reprise : vendredi 29 août à 19h et samedi 30 août à 14h

ABÉCÉDAIRE CLUB

La rentrée du club a eu lieu le lundi 8 septembre. Nous nous réunirons aux horaires habituels les lundis toutes les deux semaines de 14h à 16h à la salle des aînés de Saint-Aigulin.

Ensemble, nous pratiquons le point compté, le tricot, le crochet et la broderie ceci avec une grande convivialité et dans la bonne humeur. La réunion se termine toujours par un goûter ! Rejoignez-nous, cela nous fera plaisir de vous recevoir et de vous renseigner sur nos activités ! Un repas de clôture a lieu tous les ans à la fin de la saison annuelle.

A bientôt !

La présidente - Annie Jonges : 06 46 82 67 01

La secrétaire et Trésorière – Dominique Foucaud : 06 38 35 34 40



ASTEUR POKER

Une nouvelle saison prometteuse pour le Club Asteur Poker

La saison 2025-2026 est sur le point de démarrer ! Le club ouvrira officiellement ses portes aux nouveaux adhérents le **vendredi 5 septembre 2025 à partir de 18h**, dans la salle du Kayak à Saint-Aigulin. Le tarif de la licence est fixé à **65 €** qui donne accès gratuitement à nos tournois qui se dérouleront tous les jeudis et un vendredi sur deux à partir de 19h.

En route vers une nouvelle aventure

Après une saison 2024-2025 saluée pour son ambiance conviviale et sa belle régularité, le club revient plus motivé que jamais. L'objectif reste inchangé : offrir un cadre chaleureux où passionnés et amateurs peuvent se retrouver, progresser et partager leur amour du poker.

Nouveauté : des ateliers de travail stratégique

Cette année, le Club Asteur Poker met un accent particulier

sur la **formation et l'analyse stratégique**. En parallèle des tournois, des **ateliers collectifs** seront proposés aux adhérents.

Ces sessions permettront de :

- **Revoir les bases essentielles** (gestion de stack, lecture des ranges, adaptation à la table).

- **Analyser des mains jouées en tournoi**, pour comprendre les décisions prises et envisager des alternatives.

- **Découvrir des concepts plus avancés**, comme la gestion de la bulle, le jeu short-stack ou encore l'ICM.

- **Partager l'expérience des joueurs confirmés**, qui transmettront leurs méthodes de réflexion et leurs astuces.

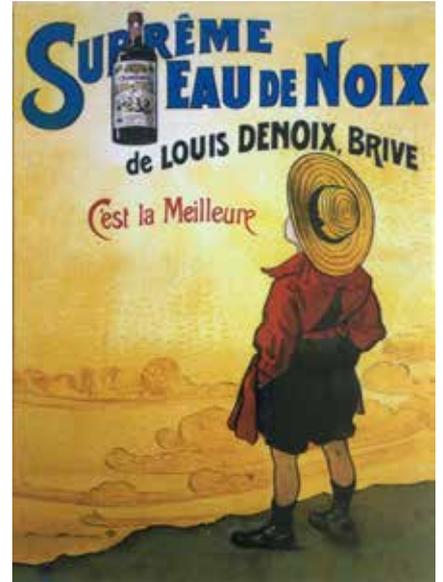
Ces moments d'échanges ont un double objectif : **élever le niveau global du club** tout en renforçant la convivialité. Le poker y est vu non seulement comme un jeu de compétition, mais aussi comme un terrain d'apprentissage permanent.



21 LA VIE ASSOCIATIVE

ARHSA

Les jardins de Colette.



Sortie à Brive-la-Gaillarde

Brive-La-Gaillarde était la destination de la grande sortie annuelle en bus. Ce 27 juin 2025, la chaleur était bien présente. Notre guide nous a accueillis au pied du « phare », ancien château d'eau où s'est installé l'Office de Tourisme. Il nous a fait une visite guidée rapide de la ville ancienne avec ses hôtels particuliers et sa collégiale Saint-Martin. Nous en retenons que le nom de Brive vient d'un mot gaulois signifiant « pont ». Et déjà au XV^e siècle Brive était qualifiée de « Gaillarde » compte-tenu de la qualité de ses fortifications et du courage de ses défenseurs.

En fin de matinée, il nous a conduit à la distillerie « Denoix », lieu emblématique de la ville depuis 1839, pour une dégustation avant le déjeuner.

A cette issue, était prévue la visite de l'abbaye cistercienne d'Aubazine. Hélas une mini-tornade accompagnée d'une violente chute de grêle deux jours auparavant avait rendu la route totalement impraticable...

L'Office de Tourisme nous a proposé en remplacement une visite des jardins de Colette à Varetz, à une quinzaine de kilomètres de Brive. Ouverts en 2008, ces jardins contemporains sont une invitation à plonger dans l'univers

de la romancière du XX^e siècle. Malgré la chaleur persistante, quel bonheur de suivre notre guide qui connaît aussi bien la botanique que la vie et l'œuvre de Colette ! A partir du jardin de Bourgogne, région natale de l'écrivain, elle nous entraîne dans des jardins caractérisant les lieux où l'auteur des « Claudine » a vécu : la Franche-Comté, la Bretagne, la Corrèze où elle a épousé H. de Jouvenel, puis la Provence et enfin le Palais-Royal où elle est décédée en 1954. Finalement, une visite imprévue, mais une belle découverte !

Concernant les projets de l'association :

Nous avons participé, comme l'an dernier, au forum des Associations qui s'est tenu au Foyer Municipal le dimanche 7 septembre de 9h à 12h.

La sortie du Patrimoine ne pouvant avoir lieu comme prévu le samedi 13 septembre, elle a été remplacée par une visite guidée de la bastide de Saint-Aulaye dans l'après-midi du samedi 20 septembre.

Par ailleurs, l'ARHSA sera présente, par l'engagement de certains de ses membres, dans le projet proposé par la commune : un calendrier de l'Avent géant pour transmettre notre mémoire collective.

LA TROUPE KIPROKO

Après le succès de « Bouboule et Quatzieux » en 2024, Kiproko, la compagnie Saint-Aigulinoise, revient sur scène le Samedi 15 novembre 2025 à 19 h au Théâtre Tony Poncet.

Cette fois, les comédiens vous emmènent dans l'univers sensible et poétique de Jean-Rock Gaudreault avec « Mathieu trop court, François trop long ».

François vient d'emménager dans un quartier qu'il trouve triste, sale, bien trop loin de sa campagne. Mathieu, lui, s'est coupé du monde : il n'est plus accepté à l'école depuis la mort de sa mère, victime de la « maladie de l'heure ». Deux adolescents seuls, perdus, qui vont peu à peu s'apprivoiser et découvrir la force de l'amitié...

Portée par la délicatesse et l'émotion de Ronan Colson (14 ans) et Otis Houstani (15 ans), ainsi qu'une mise en scène sensible qui révèle toute la beauté de cette rencontre, cette pièce est une véritable ode à la rencontre et au partage.

Et ce n'est pas fini ! En 2026, la troupe donnera rendez-vous au public pour une nouvelle aventure théâtrale avec « L'Apprenti » de Daniel Keene.

Ronan et Otis seront de retour sur scène le 15 novembre.



22 LA VIE ASSOCIATIVE

BUTTERFLY CHEER

Nos cheerleader ont participé au championnat de France des majorettes au sein de l'AMF (association des majorettes françaises), en avril 2025 à Saint-Affrique dans l'Aveyron, d'où nous sommes rentrées couvertes de médailles !

- De l'or en solo senior sport pompons, et en solo junior pompons moderne.
- De l'argent en solo senior sport bâton, en duo senior traditionnelle canne major, en improvisation senior pompons et en improvisation club bâtons.
- Du bronze pour notre solo senior moderne pompons, en solo canne major traditionnelle et en solo cadette sport pompons.

Cette saison, nous avons ouvert une catégorie drapeau, cannes major et nous exerçons aussi les bâtons de flammes pour les plus téméraires seniors.

Le 28 juin 2025 à 11 h, à la salle Jules Ferry s'est tenue notre assemblée générale ordinaire annuelle, où nous avons renommé l'association les « Butterflycheer ».

Le recrutement pour la saison est lancé ! Alors si vous avez envie de découvrir une nouvelle discipline n'hésitez pas à nous contacter.

Nous serons également ravies de vous accueillir pour découvrir nos disciplines sur rendez-vous avec **Mme Lisa-Rose Géron, présidente et coach de l'association.** Vous pouvez nous joindre au **06.18.33.18.63** et nous suivre aussi sur nos réseaux sociaux facebook, snapchat et tiktok !



FOOTBALL CLUB

En ce début du mois de septembre les entrainements des jeunes ont repris.

Nous accueillons toutes les catégories d'âges à partir de 5 ans, jusqu'aux séniors qu'il s'agisse de filles ou de garçons.

Concernant les enfants nés en 2020 et les « baby » nés en 2021, il est possible d'envisager des essais, le mercredi à partir de 16h, sur le terrain de La Roche Chalais.

Pour toute inscription d'enfants, n'hésitez pas à contacter Déborah C. la responsable des Jeunes au 07-70-54-07-50.

Par ailleurs, le club recrute dans les catégories suivantes U12 à U17. De nouveaux joueurs nous permettraient de former de belles équipes. Alors n'hésitez pas à nous contacter, nous recrutons !

Les jeunes filles et les séniors féminines sont également attendues pour vivre de nouvelles aventures et partager cette passion du ballon rond alors rejoignez-nous avec vos amies, copains, copines ! Des éducatrices et éducateurs diplômés de la FFF seront là pour vous encadrer !

Les seniors et les vétérans eux ont déjà repris les entrainements depuis le mois d'août. Les matchs ont d'ailleurs repris depuis le week-end du 6-7 septembre 2025

Le FUTSAL quant à lui reprend également le chemin des entrainements seniors dans le gymnase de Saint-Aigulin. **Le foot en salle vous intéresse ?**

Alors contactez Guillaume S. au 06.84.63.21.89

De manière générale, notre association sera ravie de vous accueillir pour partager notre passion. Vous voulez devenir bénévole dirigeant, arbitre ou juste supporter nos joueuses et nos joueurs de l'alliance ? Nous n'attendons que vous !



23 LA VIE ASSOCIATIVE

PAS ET GALOP

Binôme de cavalier dans les bois de Beaupouyet.



Malgré un été très chaud, Pas et Galop en Saintonge boisée a organisé deux randonnées équestres pendant cette période estivale, météorologiquement compliquée.

Le week-end du 19 et 20 juillet 2025, la randonnée de « Qanail » a réuni nombre de cavaliers et de meneurs afin de sillonner les chemins autour de Matha.

La randonnée de Beaupouyet a fait carton plein pour cette 2ème édition les 26 et 27 juillet 2025 et a mené les chevaux et les attelages dans la forêt domaniale aux alentours de Mussidan, avec un bivouac organisé autour du lac de la Faucherie, avec un repas servi le dimanche midi.

Toutes ces randonnées étaient accessibles aux marcheurs et vététistes, de plus en plus nombreux. La randonnée des Amoureux, lors de la fête des Célibataires à la Génétouze, s'est annulée par l'interdiction préfectorale de circuler en forêt, suite aux risques dus à la sécheresse et aux incendies locaux, malgré tous nos espoirs.

Le dimanche 7 septembre 2025, de 9h à 12h, Pas et Galop a participé au Forum des Associations afin d'accueillir les personnes intéressées par les événements des associations locales. Cette rencontre est un bon moment de partage de nos passions.

Notre assemblée générale annuelle se tiendra en novembre 2025.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le président :

Jean-Jacques RAUD, le Président au 07 86 40 31 68
ou l'association par mail : pasetgalop@gmail.com

Anne AVENEL ABREGAL
Secrétaire de Pas et Galop

THÉÂTRE NÉPOMUCÈNE

Une saison théâtrale riche et éclectique en perspective avec Népomucène.

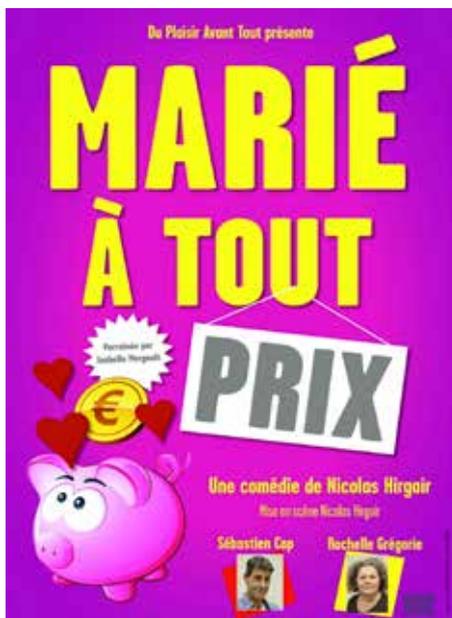
L'association Népomucène poursuit sa mise en lumière du théâtre amateur et professionnel en proposant une saison 2025-2026 placée sous le signe de la diversité des styles et des univers.

Dès l'automne, les spectateurs pourront savourer des comédies de situation, à l'image de « **14 Juillet à la maison de retraite** » ou encore de « **Marié à tout prix** », qui puisent leur énergie dans les quiproquos et la légèreté.

Le mois de novembre ouvrira la voie à des registres plus intenses avec la célèbre pièce « **8 Femmes** », portée par la Troupe Amateur de Fronsac, et l'émouvant « **Merci Simone** », qui s'inscrit dans une veine plus engagée. Cette tonalité trouvera un prolongement avec le colloque sur les violences faites aux femmes, associant spectacle et réflexion citoyenne.

Le début d'année s'annoncera tout aussi foisonnant avec L'aventura, qui plongera le public dans une atmosphère pleine de fantaisie, tandis que les pièces portées directement par Népomucène – **Toc Toc** de Laurent Baffie, **La maison à l'envers** de Monique Delcoustal ou encore **Vendredi 13** de Jean-Pierre Martinez – offriront des moments de rires et de partage, confirmant la vocation de la troupe à allier convivialité, exigence et plaisir du jeu collectif.

Avec des spectacles accessibles et variés, cette nouvelle saison illustre parfaitement l'esprit de Népomucène : soutenir le théâtre dans toutes ses formes, permettre à des troupes venues d'horizons différents de se produire et offrir au public local une programmation qui allie divertissement, émotion et réflexion.



SAKC SAINT-AIGULIN

Début de saison : Stages et activités en prévision

La saison a démarré le 15 Septembre, le SAKC se prépare déjà pour des stages de perfectionnement prévus pour l'année ainsi qu'à diverses activités : Octobre Rose, stages self défense, body karaté et lotos.

Le dojo est ouvert à tous ceux qui souhaitent s'initier, reprendre ou se perfectionner à cet art martial traditionnel venu d'Okinawa, avec l'équipement nécessaire pour vous accueillir. Cette activité mentale et physique, vous permettra de développer l'endurance et la maîtrise de soi tout en pratiquant la self défense et le combat dans un cadre réglementé, dans le respect et la tradition.

La section Fitness Body Karaté est une réussite. Votre cotisation vous permet d'avoir une licence et des avantages associatifs. Renseignez-vous ou venez essayer. Trois cours d'essais sont offerts.

La section enfant est ouverte tous les vendredis de 18h15 à 19h30. La discipline, les règles de vies et la pratique en communauté en plus des activités sportives y sont enseignés. L'âge minimal des participants est de 8 ans.

Les horaires :

Section Body Karaté : Le mardi et jeudi de 19h à 20h30

Karaté « adulte » : Le lundi de 18h30 à 20h30,

le vendredi de 19h30 à 21h

Karaté « enfant » : Le vendredi de 18h15 à 19h30

Contact : **Christophe Jonges – Enseignant : 06.51.84.83.40**

Jean-Christophe Landreau – Enseignant enfant : 06.06.45.59.70

Les manifestations :

- LOTO du club le samedi 8 Novembre

- Stages Clubs Karaté

- Stages Ceintures marrons/noires au dojo 13/14 Juin 2026

Informations sur le site internet : <http://staigulin.karate.free.fr>

SECTION FITNESS BODY KARATE




MARDI et JEUDI 19H-20H15

Faire du cardio est pour vous une véritable torture ? Vous vous ennuyez lorsque vous courez plus de 30 minutes consécutives ? Alors le HIIT, ou High Intensity Interval Training pour les anglophiles, est sans doute fait pour vous !

Tour d'horizon de ce que vous propose la section Body Karaté du SAKC.

- Cardio HIIT music 150 bpm (music techno)
- Cardio HIIT Tabata exercices fractionnés 20/10s
- Parcours cross training
- Cardio frappes mouvements et techniques
- Cours 128 bpm (music dance)
- Course en extérieure 6 kms allé/retour fractionnée
- Ateliers d'exercices muscu-renfo
- Self défense, applications 2 par 2.
- Cours HIIT Workout Partner Tabata 30/20s



SUIVEZ-NOUS NOTRE ACTUALITÉ !

@sakcbodykarate

06 51 84 83 40

PLANNING COMPLET SUR NOTRE SITE

<http://staigulin.karate.free.fr>

GYMNASSE GUY EPAUD

Avenue Jean Moulin

17360 SAINT-AIGULIN

SANTÉ



LES BOUCHONS
DU BONHEUR



Nouveau à St AIGULIN

Cette association a pour objet d'aider et de soutenir financièrement les personnes en difficulté de santé ainsi que les associations solidaires du monde de la santé (Téléthon, Fleur d'Isa, ...)

par la récupération, le tri, l'envoi au retraitement et la vente des bouchons en plastique et des bouchons en liège.

Si vous connaissez une personne qui aurait besoin d'un soutien, contactez-nous !

Quels types de bouchons ?



Tous les bouchons plastiques sur les bouteilles, cosmétiques, lessive, produits d'entretien, couvercles produits alimentaires, ...



Tous les bouchons en liège



S'il vous plaît !

Ne jetez plus vos bouchons en plastique et vos bouchons en liège dans le sac jaune !

... Solidaire et Citoyen ...



Déposez-les dans le bac à disposition au bureau de tabac Les Millefeuilles ou au magasin SUPER U

Les Bouchons du Bonheur - 2021/22 - 200 avenue du Général de Gaulle - 17360 SAINT-AIGULIN - 06 51 84 83 40 - lesbouchons@free.fr



TOUS UNIS PAR LE DON

DON DE SANG

Privilégiez le RDV : dondesang.efs.sante.fr

Foyer municipal Jean Mermoz à SAINT-AIGULIN

Collectes de de 8h30 à 12h30 Lundi 24 novembre

Prenez le temps d'effectuer ce geste qui vous permettra de sauver des vies car nous avons besoin de vous. Merci pour votre générosité. Lors de votre don, toute l'équipe de Saint-Aigulin, vous offrira avec un grand plaisir une collation qui vous récompensera de votre immense geste qui permettra de sauver des maladies (enfants, adultes, pour toutes sortes de maladies et d'accidents de la vie). Nous comptons sur vous, à bientôt.

PARTAGEZ VOTRE VOYAGE
DONNEZ VOTRE SANG !

SAUVEZ VOTRE
SANG AUTRES VIES



AMICALE DES PÊCHEURS



A la suite d'une assemblée générale extraordinaire le vendredi 12 septembre, l'association de pêche, qui manquait de bénévoles pour constituer son bureau et donc pour poursuivre son activité a trouvé un nouvel élan.

Grâce à l'engagement de plusieurs volontaires, l'AG a été fructueuse et a permis de faire repartir l'association.

Un bureau a été constitué :
Président : Yohan HERVAUD
Trésorier : Patrice PELET.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour préserver cette belle activité conviviale et de loisirs dans notre commune.

CCAS ET SOLIDARITÉ DRONNE LARY

En relation avec les CCAS des communes, notre association Solidarité Dronne Lary vient en aide aux personnes ayant des difficultés financières qu'elles soient ponctuelles ou continues.

Nous fournissons des colis alimentaires tous les quinze jours, les jeudis matins des semaines impaires.

Dans un premier temps, un colis d'urgence peut être attribué en faisant appel au service social de la commune. Ensuite, pour pouvoir bénéficier de l'aide de la Banque Alimentaire il faut en faire la demande et remplir un dossier. Celui-ci sera étudié en commission de CCAS. Un avis favorable ou défavorable sera donné en fonction des ressources.

Les colis alimentaires sont délivrés moyennant une somme modique.

N'hésitez pas à faire appel à la personne en charge des services sociaux de votre commune, nous pouvons vous aider ainsi à mieux surmonter vos difficultés.



COMMUNIQUÉ

L'association Solidarité Dronne Lary en relation avec la Banque alimentaire fait l'objet d'actes de malveillance depuis plusieurs mois.

À de nombreuses reprises, les cartons et autres déchets mis dans les containers à poubelles jaunes par les bénévoles ont été sortis des bacs et déposés à même le sol. Des déjections animales sont régulièrement jetées devant la porte du local. De tels actes sont inadmissibles mais aussi répréhensibles.

La municipalité rappelle que le conseil municipal a voté une

délibération n°105_2024 le 5 décembre 2024 instaurant une amende de 135 € pour tout dépôt sauvage aux abords des containers. D'autre part, une plainte sera déposée auprès de la gendarmerie pour sanctionner plus durement encore ces actes d'incivilité.

Dans le cadre du dispositif « Voisins vigilants », toute personne témoin de tels actes peut venir en témoigner à la mairie. Enfin, un dispositif de vidéo surveillance va être prochainement installé. La ou les personnes coupables de ces agissements, nous l'espérons, seront tôt ou tard confondue(s).

ADMINISTRATION

● ADMR SAINT-AIGULIN

Mme Élodie TAILHADE - 58 rue Victor Hugo
 Permanence à Saint-Aigulin : **05.46.70.09.97**
 Lundi et vendredi de 14h à 16h30
 Permanence à St-Martin d'Ary : **05.46.04.45.97**
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h
 Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

● ASSEDIC

www.assedic.fr et le 3949

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Dépt 17)

Mairie de Montendre : jeudi de 13h30 à 16h30
 Point Internet : Visio accueil
 Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

● CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

26 avenue Foch - 17500 JONZAC
05.46.48.00.05
 t017029@dgfip.finances.gouv.fr

● CONCILIATEUR

Monsieur François HERNANDEZ
 Permanence tous les 2^{es} mercredi de chaque mois entre 9h et 12h à Montguyon.
 Prendre RDV à la MSAP : **05.46.04.01.45**

● MISSION LOCALE de HAUTE-SAINTONGE

Votre conseillère : Mélanie AUDUREAU
05 46 49 01 79 / 06 07 78 89 86
 Courriel : maudureau.ml@haute-saintonge.org
 ou contact.ml@haute-saintonge.org
 Rendez-vous : Siège à Jonzac : **05 46 48 58 10**
 ou Antenne de Montguyon : **05 46 86 47 07**

● M.F.S (Maison France Services) :

72 rue Victor Hugo : **05.46.04.90.01**
 Permanences : CPAM - Pôle Emploi
 CAF - Mission locale - MSA
 Permanence des finances publiques :
 le lundi matin de 9h à 12h sur RDV

● MAISON DES SERVICES :

72 rue Victor Hugo : **05.46.04.90.01**
 Cartes d'identité / passeport : **06.72.93.55.73**
 Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
 Mercredi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

● SÉCURITÉ SOCIALE :

• C.P.A.M.

4 rue René Cassin - 17114 Saintes
 Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan - Montguyon : **05.46.49.27.77**

● SERVICE SOCIAL

Permanence sur Saint-Aigulin
 SUR RDV UNIQUEMENT au **05.46.49.27.77**

● V.I.E.

Antenne de Saint-Aigulin :
 58 rue Victor Hugo : **06.03.31.32.54**
 Conseillère en insertion : Marie-France GUENON
 Antenne de Montguyon :
 32 rue de Vassiac : **05.46.04.08.69**

VIE PRATIQUE

● CABINET DENTAIRE

Mme DIBY Antoinette - 2 place Jules Ferry
05.46.48.37.67

● CABINETS INFIRMIERS

Mme CABON Christelle et M. CUSINTINO Thierry
05.46.48.06.58

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun
 Soins au cabinet sur rendez-vous
 Mme BONDU Angélique et CAILLAU Solène
 2 place Jules Ferry **06.31.18.88.15**

Soins au cabinet et à domicile sur rendez-vous

● CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme DENOUVION Léa et TORCQ-BLANC Marie
 Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun
05.46.04.88.25 - sur rendez-vous

● CABINET MÉDICAL

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun
 Dr PETTES Sandrine **05.46.04.88.11**
 Dr BOUMAZZOUGH Abdelaziz **06.23.14.12.65**
 Dr VERGÉ Dominique **09.73.05.72.72**

● DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun
 Mme Léa BURDINSKA - **06.10.08.39.19**

● KINÉSITHÉRAPIE

Mlle SZÁNTÓ Andréa et Clémence BRIERE
 3 rue Victor Hugo **05.46.04.80.29**

● HYPNOLOGUE / THÉRAPEUTE

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun
 Sandrine DASPET **06.33.48.63.51** sur RDV

● MÉDECINS DE GARDE

05.46.27.55.20 - Urgence seulement, faites le 15

● OSTÉOPATHIE / OSTÉOPATHE

Mlle SZÁNTÓ Andréa
 3 rue Victor Hugo **06.45.76.59.18**

● POMPES FUNÈBRES

CIEL & TERRE : **05.46.70.63.47**
 QUANTIN FUNÉRAIRE : **05.46.04.89.06**

● PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre : **05.46.49.27.77**

● SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile
 17270 Saint-Martin-d'Ary : **05.46.04.52.26**

● SECOURS CATHOLIQUE

Horaires le jeudi matin de 9h à 12h
 et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h
 Place Jules Ferry - **06.81.86.24.15**

● SOPHROLOGUE

Mme HUOT Delphine - **06.62.26.33.38**

● TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L.
 Gérant BONDU Patrick **05.46.04.80.36**

● TAXI

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Conventionné SS
05.46.04.83.17 ou **06.70.12.84.65**

● VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire : 35 ter av. de Saintonge
 Docteurs COENEN Katrien, DE WEEER Koen
 et MASSONI Sabrina - **05.46.04.83.66**

NUMEROS UTILES

● GENDARMERIE

Montguyon : **05.46.04.10.13**
 Saint-Aigulin : **05.46.04.80.03**

● AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30
 et de 14h à 17h
 Les lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h30

● CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme Catherine QUEILLE
 Permanence 2^e mardi du mois à Montguyon
 de 8h30 à 12h - RDV à prendre en mairie
 au **05.46.86.47.17**
 et à Montendre de 13h30 à 17h
 RDV à prendre en mairie au **05.46.49.20.84**

● POMPIERS

Faites le 18. - Portable le 112

● S.O.S. Essaims

- Léger Destruction Montguyon - **06.60.05.71.03**
- Claude Gombaudo Le Fieu - **06.09.79.01.90**
- M. Julien RULIN - **06 72 66 18 80**
- X'TREME La Roche-Chalais - **06.88.38.43.55**

Prestation couverte par la cotisation communale pour l'ensemble des habitants de la commune.

● DÉRATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais - **05.53.91.46.09**

● DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi
 De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
 Tél : **05.46.70.43.64**

PHARMACIES

PHARMACIE FORT

74 rue Victor Hugo - 17360 Saint-Aigulin
 Tél : **05.46.04.80.32**

PHARMACIE MENZ Matthieu

1 place de la Mairie - 17270 Montguyon
 Tél : **05.46.04.10.06**

PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais
 Tél : **05.53.91.42.47**

PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye
 Tél : **05.53.90.42.08**

PHARMACIE AMAROT

Le Bourg - 17270 Cercoux
 Tél : **05.46.04.71.28**

PHARMACIE DE LA SANTÉ

12 rue Jacques Beaumont - 17130 Montendre
 Tél : **05.46.49.20.88**

PHARMACIE MEULEMENS Henry

1 rte de Montendre - 17210 Montlieu-la-Garde
 Tél : **05.46.04.44.06**

PHARMACIES DE GARDE :

www.3237.fr

Gratuit

AGENDA

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

OCTOBRE

Du 27/09 au 11/10 : Quinzaine commerciale
+ de 30 commerces participants
organisée par la commune

Les 3, 4 et 5 : Fête des Vendanges
Centre-bourg
organisée par le Comité des fêtes

Samedi 4 : Loto des Pompiers
au Foyer Municipal à partir de 20h

Dimanche 5 : Brocante
Centre-bourg à partir de 8h
organisée par le Comité des fêtes

Samedi 11 : Loto des Anciens Pompiers
au Foyer Municipal à partir de 20h

Dimanche 12 : Théâtre ACL
au Théâtre Tony Poncet à partir de 20h
organisé par l'ACL

Samedi 18 : Relaxation musicale
avec Myriam Bahègne
à la médiathèque à 10h00 – Gratuit

Samedi 18 : Loto du Collège
au Foyer Municipal à partir de 20h

Samedi 18 : Théâtre :
14 juillet à la maison de retraite
au Théâtre Tony Poncet à partir de 20h30
organisé par la troupe Les Nulanthropes

Mercredi 22 : Kamishibai Violetta et Rigoletto
à la médiathèque – Gratuit

Samedi 25 : Soirée ASA
programmation en cours

Les 29, 30 et 31 : Halloween Party
Soirée déguisée et dansante
organisées par le CMJ 2025

Samedi 31 : Concert Rock alternatif
au Kayak – à partir de 20h
organisé par l'AMSA

NOVEMBRE

Samedi 1 : Théâtre : 8 femmes
au Théâtre Tony Poncet à partir de 20h30
organisé par la TAF

Samedi 1 : Loto du Football
au Foyer Municipal à partir de 20h

Dimanche 2 : Loto du Football
au Foyer Municipal à partir de 13h

Du 4 au 22/11 : Expo « Musique et Cinéma »
à la médiathèque à 10h00 – Gratuit

Samedi 8 : Loto du Karaté
au Foyer Municipal à partir de 19h

Dimanche 9 : Bourse au jouets
au Foyer Municipal à partir de 9h

Mardi 11 : Cérémonie du 11 novembre 1918
Place de la Victoire à partir de 11h
et Repas des Anciens Combattants
Salle Jules Ferry à partir de 13h

Mercredi 12 : Atelier avec Myriam Bahègne
à la médiathèque à 10h00 – Gratuit

Samedi 15 : Loto des Butterfly Cheer
au Foyer Municipal à partir de 20h

**Samedi 15 : Théâtre : « Mathieu trop court,
François trop long »** par la troupe Kiproko
au Théâtre Tony Poncet à partir de 20h30

Samedi 22 : Loto de l'école élémentaire
au Foyer Municipal à partir de 20h

Lundi 24 : Don du sang
au Foyer Municipal de 8h30 à 13h

Mercredi 22 : « Guitarrero avec la Wiiu »
à la médiathèque – Gratuit

**Les 28 et 29 : Conférence : luttés contre les
violences familiales et conjugales**
Théâtre Tony Poncet

DÉCEMBRE

Mercredi 3 : Guitarrero avec la Wiiu
à la médiathèque à 10h00 – Gratuit

Samedi 6 : Concert Hard Rock
au Kayak – à partir de 20h
organisé par l'AMSA

Vendredi 12 : Théâtre : « Germinal »
au Théâtre Tony Poncet à partir de 20h30

Les 13 et 14 : Marché de Noël
Place Jean Mermoz et foyer municipal
Patinoire, exposants, animations, restauration
organisé par l'ASA

LES MESSSES

Tous les dimanches et fêtes de l'année,
messe à 10h30 à Saint-Aigulin en l'église Saint-Fort
Samedi 1^{er} novembre : fête de la Toussaint à 10 h30

Tél. : 05.46.04.80.50 Mail : paroisse.saintaigulin@orange.fr - Blog : paroissesaintaigulin.com



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ROUFFIGNAC Kaimi, Paula, Edith
née le 24 juin 2025

MARIAGES

MAGUIS Aurélie et TEXIER Claude-Henri,
Stéphane
mariés le 30 août 2025

DÉCÈS

HORRUT Catherine
décédée le 11 juin 2025 à l'âge de 62 ans

SANDRE Albert
décédé le 11 juillet 2025 à l'âge de 74 ans

MANON André, Marc
décédé le 11 juillet 2025 à l'âge de 93 ans

RAMBEAU Wilfrid
décédé le 31 juillet 2025 à l'âge de 45 ans

MAUGIS Laurent, Paul, Jacques
décédé le 18 août 2025 à l'âge de 60 ans

VERGNAUD Arlette, Ghislène
veuve BARRIÈRE

décédée le 16 août 2025 à l'âge de 84 ans.
RATAJSZCZAK Daniel
décédé le 14 août 2025 à l'âge de 64 ans



Retrouvez toutes
les informations
et alertes de la mairie
sur PanneauPocket

SAINT-AIGULIN - Place Jean Mermoz

Marché de Noël

SAMEDI
DIMANCHE

13 & 14
DÉCEMBRE
2025



ENTRÉE LIBRE



PATINOIRE DE NOËL • PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL
EXPOSANTS • ANIMATIONS • RESTAURATION

Retrouvez le
programme
des deux jours
sur le Facebook



Informations et renseignements : 06.12.73.00.81
alliancesaintaigulinoise@gmail.com  Alliance Saint Aigulinoise

